

Desormais à l'abri du besoin et exempt d'inquiétude, puisse ce débris de nos glorieuses phalanges goûter quelques jours de repos au sein de sa patrie.

UN VOLEUR DÉVOILÉ. — Dans une ville dont je tairai le nom et pour cause, M. Béraud se trouvait à une table d'hôte à côté d'un de ses émules les plus zélés, mais en face de contradicteurs nombreux. Son introducteur, vieux colonel, avait à peine pris place à table, qu'il se hâta de provoquer une discussion, qui depuis longtemps était l'objet de causeries intimes; il s'agissait de phrénologie. Le colonel était un ferme croyant, mais il avait des adversaires rudes et entêtés. Enfin, s'écria-t-il avec un air de triomphe, j'apporte la preuve vivante de la sûreté de la science que j'ai abordée depuis plusieurs semaines. C'est à monsieur, ajouta-t-il en désignant M. Béraud, que je dois d'y avoir été initié; son expérience va triompher de vos méfiances et de vos résolutions. L'examen commence, les deux premières têtes ne fournissent rien de saillant. Le plus jeune des convives, garçon au caractère soupçonneux, reconnu excentrique, fut proposé malgré lui, M. Béraud s'empara de ce crâne, et s'y attacha avec un intérêt et un sérieux qui suspendirent les rires, et parurent vivement contrarier son malencontreux propriétaire. Enfin, l'examineur satisfait se retira sans faire connaître le résultat de cette expérience, malgré les plus pressantes questions, et il paraissait accepter tranquillement le rôle de mystificateur dont on le gratifiait. Le palpé laissait toutefois percer dans ses railleries un certain embarras qui n'échappa point au colonel.

Mon cher G..., lui dit celui-ci d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant, je regarde comme une accusation le silence que garde le professeur; il est de votre honneur de le forcer à le rompre. Les sollicitations recommencent au milieu des rires les plus bruyants. M. G..., évidemment contrarié, donna à ses plaisanteries une telle rudesse, que M. Béraud ne put reculer devant une instance qui dégénérait en défi. Après avoir demandé s'il pouvait parler devant tous, voici ce qu'il dit, après un préambule qui tendait à tempérer l'effet de sa déclaration: « Chez vous, monsieur, la protubérance indiquant la conscience est en creux, la bienfaisance est nulle, l'estime de soi et la fermeté sont développées d'une façon immodérée, mais moins que la saillie du vol, qui se révèle d'une manière éfrayante. » Le mot vol n'était pas articulé, que le visage de M. G... rougit et pâlit. Il veut répondre, sa voix s'altère, ses yeux inquiets interrogent ses amis; ce n'est pas l'indignation qui le possède, c'est l'épouvante, la honte. Enfin ce malheureux jeune homme, se couvrant la face de ses mains, s'enfuit en chancelant, sans oser jeter un regard sur ses camarades interdits et sur le phrénologue impassible.

A peine quelques minutes se sont écoulées, que la mémoire revient à chacun sur la disparition d'objets plus ou moins précieux; on cite des domestiques soupçonnés et chassés. Une série de faits irrécusables, par suite de confidences réciproques, établit d'une manière certaine que ce malheureux, que sa fortune très-honorable devait mettre à l'abri même de la pensée du crime, a cédé à un penchant qu'une bonne éducation n'a pas su réprimer. (La Phrénologie.)

— Voici un nouvel exemple de la gentillesse et de l'esprit de corps qui animent les étudiants allemands :

Des désordres ont éclaté à Heidelberg parmi les étudiants de l'Université, à la suite de l'expulsion de quatre jeunes gens appartenant à des corps, et qui avaient insulté des étudiants ne faisant partie d'aucune corporation spéciale. Après les troubles commis par ces étudiants, tous les corps ont été dissous; les armes et l'attirail des duels ont été enlevés dans les salles d'armes où se réunissent ces jeunes gens; il leur est interdit de porter des signes distinctifs ou des casquettes spéciales; enfin un détachement d'infanterie a été envoyé de Mannheim par chemin de fer pour maintenir l'ordre.

A Ladenbourg, où les étudiants des corps avaient accompagné, au nombre de cent cinquante, leurs camarades expulsés, ils se sont livrés à des excès de telle nature que le bailli a été forcé de faire sonner le tocsin pour appeler les habitants de la commune occupés aux travaux des champs. Tous sont accourus, armés de fléaux, de bâtons, de fouets, et ont expulsé les étudiants de la ville avec force horions. Le bailli a retenu l'ardeur de ses administrés, qui sans cela eussent certes fait un mauvais parti aux tapageurs de Heidelberg.

Que ces Messieurs sachent profiter de la correction ou plutôt de l'humiliation méritée qu'on vient de leur faire subir. Qu'ils veuillent bien se rappeler que, dans tous les pays, leurs pareils sont généralement détestés. N'est-il pas curieux, vraiment, de voir ces petits messieurs faire des émeutes pendant que leurs parents s'imposent des privations pour leur faire donner ce qu'on est convenu d'appeler une éducation complète? J. R.

— On lit dans le Courrier d'Indre-et-Loire: « La charité, dans son ingénieuse sollicitude, n'oublie aucun moyen de venir en aide à nos malheureux inondés. Ce sont des souscriptions qui se sont ouvertes dans toutes les villes en leur faveur; ce sont des graines, des plantes, des boutures, qu'on expédie à ceux dont les champs ou les jardins ont été dévastés par les eaux.

« Nous avons à enregistrer aujourd'hui un nouvel acte de charité du même genre, sous une autre forme, mais que nous devons accueillir avec une égale reconnaissance. Des personnes bienfaitrices de Rouen se sont entendues pour adresser à un des habitants de notre ville des ballots contenant des étoffes pour vêtements, des objets de literie, du linge, etc., destinés à être distribués à ceux de nos inondés qui en ont le plus pressent besoin. »

— On lit dans un journal sérieux de la Belgique: « Pendant le terrible orage qui a éclaté sur la commune de Molembaix, la poudre est tombée sur une chaudière dont la toiture était en réparation. Les habitants qu'elle contenait se sont sauvés à la hâte, etc. »

Les lecteurs du journal grand format ont sans doute pensé, avec un peu de bonne volonté, qu'il s'est agi de la foudre qui est tombée sur une chaumière dont la toiture était en réparation.

VILLE DE TOURCOING.

Au bénéfice des Pauvres.

GRAND CONCERT

VOCAL & INSTRUMENTAL

Donné par les Orphéens (CHŒUR-ORFÈVRES)

Avec le concours de

M. DU LAURENS, premier ténor du théâtre lyrique de Paris; Mlle. A. ROSOOR, professeur de piano, élève de M. Steinkühler; M. BRASSART, chanteur comique, amateur; Et la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE;

LE MARDI 29 JUILLET 1856,

Dans les salons de l'Hôtel des Sapeurs-Pompier.

Première partie.

Ouverture du Philire (Auber), pour harmonie militaire. Les Etoiles (H. Dupret), romance par M. F. WARIN. Une fête Louis XV (A. Talxy), pour piano, par M^{lle} A. ROSOOR.

Mazamello (Carafa), grand air chanté par M. DU LAURENS. Nocturne (J. Benefve), chœur. Chansonnette comique, par M. BRASSART.

Seconde partie.

Les Vêpres Siciliennes (Verdi), pot-pourri pour harmonie militaire. Les Enfants de Paris (Adam), chœur. Les quatre Ages du cœur (Arnaud), romance par M. DU LAURENS.

Concert dans les bois (Oscar Schmidt), pour piano, par M^{lle} ROSOOR. Chansonnette comique, par M. BRASSART. Le Val d'Andore, air chanté par M. F. WARIN. La Favorite (Donizetti), air par M. DU LAURENS.

On commencera à sept heures.

PRIX D'ENTRÉE : DEUX FRANCS.

On peut se procurer des billets à l'avance chez M. MATHON, imprimeur-libraire, chez MM. André VANAUVERBECK, secrétaire, et L. DUJARDIN, trésorier, ainsi qu'au siège de la Société, rue Impériale; A Roubaix, chez J. REBOUX, imprimeur, rue Neuve, 20.

Le mot de la charade insérée dans le dernier numéro est bon-sec-ours.

PARALOGOPRIE SUR CINQUIÈME.

A la Bourse, aux Comptoirs, grande est la currence,

Quand on veut opérer ayant cinquième G; Au concert, au théâtre, on écoute en silence, Parfois on applaudit, quand ma cinquième est T; Si vous me devinez avec cinquième C, Vous aurez de la chance!

Une impulsion nouvelle vient d'être donnée à l'industrie et particulièrement aux machines, grâce au repos dont va jouir l'Europe. Parmi celles qui se sont placées au premier rang des nombreuses et admirables inventions de l'exposition universelle de 1855, nous signalerons les machines de Grover et Baker, de Wheeler et Wilson.

Les états Sardes, suivant l'élan déjà donné à Paris par des entreprises particulières, dont une des plus importantes est celle dirigée par M. Godillot, sous le patronage du ministre de la guerre, viennent d'organiser à Turin de vastes ateliers de coutures à la mécanique, où un grand nombre de machines Grover et Baker, Wheeler et Wilson sont déjà en pleine activité.

Cet établissement dont l'organisation est due aux efforts intelligents de MM. Rocca & C. (de Turin) a pour directeur spécial un habile coupeur de Paris dont l'expérience et l'activité ont rendu d'immenses services aux premières entreprises de ce genre qui ont été créées en France.

M. Merchez, 4, rue de l'Hospice à Roubaix, est représentant des propriétaires de ces machines. Un dépôt est établi chez lui. Plusieurs machines à coudre fonctionnent dans notre ville, les résultats obtenus sont des plus satisfaisants.

Il vient de se former à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 21, une Société pour l'exploitation d'un nouveau mode d'éclairage par l'huile-Gaz. Elle est fondée au capital de 10 millions divisés en 100,000 actions de 100 fr.; la souscription est ouverte à partir du 5 juin; on verse 25 fr. en souscrivant et les 75 fr. restant sont payables lors de la délivrance des titres.

L'huile-Gaz est inexplosible, sans odeur ni fumée; elle s'applique à l'éclairage des rues, places publiques, chemins de fer, voitures, fabriques, phares, intérieurs d'appartements, etc.

Cette entreprise est en pleine activité, et donne chaque jour les meilleurs résultats. Des expériences faites dans l'usine de Belleville, démontrent que le prix de vente de l'huile-Gaz est de plus de 50 p. % inférieur à la moyenne du prix des divers éclairages. — Au point de vue financier, il ressort des chiffres concluants, établis dans les moins favorables conditions, que les actionnaires auront à recevoir 87 p. % de dividende en outre des 5 p. % d'intérêt annuel.

Nous reviendrons prochainement sur ce nouveau genre d'éclairage et nous donnerons à nos lecteurs tous les détails nécessaires pour qu'ils soient édifiés complètement à ce sujet.

J. R.

Prix moyen (à l'hectolitre) des marchés du département, plus Arras.

Table with 3 columns: Semaine courante, Semaine précédente, and Baisse. Values include 37 08, 31 55, 36 52, 31 62.

Hausse. . . 56 Baisse 0 07

TAXE DU PRIX DU PAIN

Table with 2 columns: Pain de ménage, le kilogramme; Pain de 2e qualité, idem; Pain blanc, idem; Pain de fleur (dit pain-français), 125 gr.; Les deux pains; Les quatre pains; Les huit pains. Values range from 43 to 64.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

Bulletin commercial.

Bourse des Marchandises de Paris du 23 juillet.

Table with 2 columns: HUILES: Colza, la tonne; ESPRIT 3/6: Disponible Montpellier; SAVONS: Disponible; SUIF DE FRANCE.

Halle aux farines de Paris du 23 juillet.

Table with 2 columns: Arrivages; Ventes; Restant; Cours moyen du jour; Cours taxe quinzaine.

MARCHÉ DE BERGUES du 21 juillet.

Table with 2 columns: GRAINS ET GRAINES: Blé blanc, Blé 1re. qualité, Blé 3e. qualité; Pois jaunes; Pois bleus; Vesces; Sarrasin; Caméline; Graine de lin; Colza d'été; Colza d'hiver; Pommes de terre.

MARCHÉ DE CAMBRAI du 22 juillet.

Table with 2 columns: GRAINS ET GRAINES: Blé 1re. q., Scourg., Seigle, Avoine, Fèves, Haricots; Colza ép., Œillette q., id., id. 2e, id. roue 501, Chanvre, Caméline, Lin; TOURTEAUX: Colza, Œillette.

MARCHÉ D'ARMENTIÈRES du 21 juillet.

Table with 2 columns: Blé, Haricots, Féverolles; Pois, Pommes de terre, Beurre le kil.

MARCHÉ D'ARRAS du 23 juillet.

Table with 2 columns: GRAINS ET GRAINES: Blé blanc, Blé roux, Seigle, Scourg., Avoine, Œillettes, Colza, Lin, Caméline, Pamelles, Orge; HUILES: Œill. s., A froid, Rousse, Colzab., Id. à cl., Id. p. q., Lin, Camel.

TOURTEAUX.

Table with 2 columns: Œillett., Colza., Lin., Camel., Chanvr.; FARINES: 1re qual., 2e id., 3e id.

PRIX DES HUILES A LILLE le 24 juillet.

Table with 2 columns: GRAINES: Colza, Œillette bon goût, Idem rousse, Caméline, Chanvre, Lin (du pays), Idem (étranger); HUILES: Huile épurée pour quinquet l'hec., idem. pour réverbères.

BOURSE DE PARIS DU 24 JUILLET.

Table with 4 columns: Dernier cours, Hausse, Baisse. Values include 70 85, 10, 4 1/2 p. 100, 94, 25, Act. de la Banc. 4050, 75.

TIRAGES IRRÉVOCABLES LOTERIES obligatoires des

Ces quatre tirages sont fixés par arrêtés des Préfets du Cantal, de l'Hérault, des Vosges & de l'Aisne.

Approuvés par décisions de Son Excellence M. le Ministre de l'Intérieur.

Les chances réunies des quatre Loteries offrent: Lots divers, 440,000 f. dont deux gros lots de 100,000 f. chaque.

UN DE 50,000 FR. — UN DE 25,000 FR. — UN DE 20,000 FR. — PLUSIEURS DE 10,000 FR., ETC.

Souscription collective prime de 10 à 15 p. 100 11 BILLETS 3 d'Auvergne et 2 de chacune des trois autres Loteries. 40 F. 23 BILLETS 11 d'Auvergne et 4 de chacune des trois autres Loteries. 20 F.

Jusqu'au 31 juillet courant, PREMIER TIRAGE.

Chez M. F. HAILLOT, rue Esquermoise, 75 bis, à Lille. — Envoi dans les départements, contre mandats de poste ou papier sur Lille, adressés FRANCO.

Les listes de chaque tirage seront adressées franco à tous les souscripteurs qui ajouteront 20 c. à leur souscription.

Passé le 30 JUILLET courant, il ne sera plus donné de PRIMES.